

RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE

Pour renouveler votre carte professionnelle, en tant qu'opérateur télésurveillance ou opérateur vidéoprotection, vous devez justifier du suivi d'un stage de maintien et d'actualisation des compétences (MAC).

Le GPMSE Formation vous délivre une **attestation officielle du CNAPS**, à l'issue du stage.

(à joindre au formulaire de renouvellement de carte professionnelle)



Informations/Inscriptions

☞ **Secrétariat** - 01.45.05.71.71
secretariat@gpmse.com

Responsable Formations

☞ **Sauveur MUSELLA** - 06.62.65.60.87
sauveur.musella-formation@gpmse.com



Organisme certifié
Qualianor Certification



Autorisation d'exercer CNAPS
N° FOR-075-2023-08-24-20180663847

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient

SE FORMER AU SEIN DU



Lieux de formations

GPMSE Formation
17, rue Amiral Hamelin
PARIS 16^{ème}



*D'autres sites sont ouverts, sur l'hexagone
Pour les connaître, veuillez nous consulter*

☞ **Formateurs Experts** agréés par le GPMSE

☞ Sessions MAC Télésurveillance (11 par an)

☞ Sessions MAC Vidéoprotection



17, rue Amiral Hamelin - PARIS 16^{ème}
Tél. : 01.45.05.71.71
Mail : secretariat@gpmse.com
Site Internet : www.gpmse.com

Stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences

MAC

Télésurveillance



Vidéoprotection

☞ Télésurveillance - 3 jours (21h)

☞ Vidéoprotection - 4 jours (28h)

☞ Télésurveillance et vidéoprotection - 5 jours (37h)



Promoteur de votre savoir-faire
en sécurité électronique

POURQUOI S'INSCRIRE AU MAC?



Pour les entreprises

- ☞ Assurer la continuité des services et la mise en conformité réglementaire
- ☞ Maintenir et actualiser les bases opérationnelles du personnel
- ☞ Contribuer à la performance qualitative des prestations de services

Pour les salariés et demandeurs d'emploi

- ☞ Se maintenir en emploi
- ☞ Être opérationnel pour une opportunité
- ☞ Être en conformité réglementaire
- ☞ Recycler et actualiser ses connaissances
- ☞ Maintenir ses performances au poste



Promoteur de votre savoir-faire
en sécurité électronique

QUELS DOCUMENTS FOURNIR POUR S'INSCRIRE AU MAC ?



MAC Télésurveillance

- ☞ Carte professionnelle avec mention « Télésurveillance »
Ou « surveillance par des systèmes électroniques »
En cours de validité ou à échéance
- ☞ Copie Carte Identité
- ☞ Formulaire de renouvellement CNAPS de la
carte professionnelle, dûment complété et signé

MAC Vidéoprotection

- ☞ Carte professionnelle avec mention « Vidéoprotection »
En cours de validité ou à échéance
- ☞ Copie Carte Identité
- ☞ Formulaire de renouvellement CNAPS de la
carte professionnelle, dûment complété et signé



17, rue Amiral Hamelin - PARIS 16^{ème}
Tél. : 01.45.05.71.71 - Mail : secretariat@gpmse.com
Site Internet : www.gpmse.com

CONTENU DES MODULES MAC

(Arrêté du 27.02.2017 relatif à la formation
continue des agents de sécurité privée art.6 et 9)



MAC Télésurveillance

21 heures (3 jours)

- ☞ Actualisation des connaissances - grands principes
encadrant le métier d'agent privé de sécurité
spécialisé en télésurveillance et déontologie 7h
- ☞ Actualisation des connaissances - Environnement
sécuritaire et bilans de la profession 7h
- ☞ Maîtriser les outils opérationnels 7h

MAC Vidéoprotection

28 heures (4 jours)

- ☞ Actualisation des connaissances juridiques sur
l'exercice de l'activité 4h
- ☞ Actualisation des pratiques opérationnelles.... 8h
- ☞ Maîtriser les outils de travail..... 12h
- ☞ Détecter et prévenir 4h



Promoteur de votre savoir-faire
en sécurité électronique